

21^e Année — N^o 4.

AVRIL 1940.

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Notre Assemblée Générale. — AVIS IMPORTANT. — La mort d'Edouard
Branly et les Aveugles. — L'esprit de guerre

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Cotisations 1940. — Assemblées de nos Sections. — A la
Départementale des Bouches-du-Rhône. — Procès-verbal de la réunion du C.A.
du 9 mars 1940. — Avis divers. — Listes de donateurs

Administration: SIÈGE DE L'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)

Téléphone: TRINITÉ 85-83

Chèque Postal: PARIS 160-31

Siège provisoire: FRANCEVILLE (Calvados)

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale se tiendra à Paris le 28 Avril prochain. Chaque membre de notre Association a reçu à cet effet, sous enveloppe, les indications nécessaires, ainsi que les bulletins de vote pour le renouvellement du tiers de notre Conseil d'Administration.

Dans notre numéro de Février, nous avons publié, selon la coutume, notre rapport moral et notre rapport financier. Chacun de nous aura pu les analyser à fond et se trouvera à même d'exprimer ses sentiments d'une façon éclairée à notre réunion plénière du 28 Avril.

Ce sera notre 22^{me} Assemblée Générale depuis la fondation de l'U. A. G. L'année dernière, nous en célébrions le vingtième anniversaire. Si l'atmosphère était déjà troublée et n'avait plus la sérénité des années précédentes, nous symbolisions cependant, une fois de plus, l'épanouissement de l'U. A. G. en nous remémorant la grande figure du Maréchal Maunoury et en associant, à l'hommage que nous étions heureux de lui rendre, nos sentiments de reconnaissance envers tous ceux qui ont participé à l'œuvre commune.

Tous, vous vous souvenez de l'éclat de cette cérémonie, que la présence des plus hautes personnalités civiles et militaires avait rendu particulièrement brillante et qui eut, au dehors, un heureux retentissement.

Nous avons publié, dans notre bulletin de Janvier, quelques-unes des lettres que nous avons reçues au Nouvel An et nous avons pu juger, qu'à ces témoignages d'amitié, s'ajoutait le souvenir resté très vif de cette cérémonie chez ceux qui y avaient assisté et dont certains parmi eux sont aujourd'hui au commandement de nos armées.

Ces chefs, qui s'étaient associés à nous pour glorifier le passé en la personne du Maréchal Maunoury, notre premier Président d'Honneur, songeaient aussi comme nous aux grands devoirs qui attendraient chaque Français, si l'avenir précisait les craintes qui étaient déjà dans les cœurs.

Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

- | | |
|---|---|
| <p>† M. Brieux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ;</p> <p>† M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ;</p> <p>M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ;</p> <p>† M. le général Balfourier ;</p> <p>M. J. Ridgely-Carter ;</p> <p>M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ;</p> <p>M. Maurice Donnay, <i>de l'Académie Française</i> ;</p> <p>M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ;</p> <p>M. Fribourg, <i>Député</i> ;</p> <p>M. s Alice Getty ;</p> <p>M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ;</p> | <p>Miss Grace Harper ;</p> <p>Miss Winifred Holt ;</p> <p>M^{me} Léopold Kahn ;</p> <p>M. Krung ;</p> <p>M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ;</p> <p>† M^{me} la maréchale Maunoury ;</p> <p>M. Samuel Milbank ;</p> <p>M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ;</p> <p>M. Henry Paté, <i>Député</i> ;</p> <p>† M^e Henri Robert, <i>de l'Académie française, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ;</p> <p>M. le général Sainte-Claire-Deville ;</p> <p>† M. Vallery-Radot.</p> |
|---|---|

L'épreuve est venue. Notre Assemblée se tiendra très simplement, en présence de moins de monde, dans un esprit en tous points conforme aux circonstances si graves que nous traversons. Notre pensée se tournera pleine de sympathie vers ceux des nôtres appelés pour la seconde fois en la personne de leurs fils à servir sous nos drapeaux, puis vers tous ceux que la guerre a éloignés de leurs foyers. Nous y affirmerons notre devoir de solidarité envers nos nouveaux camarades aveugles de guerre et notre indéfectible confiance dans les destinées de notre Pays, que nous voulons servir, nous aussi, au mieux et de tous nos efforts à travers notre U. A. G.

A. CONAN.

AVIS IMPORTANT

Nous informons nos camarades que la réunion du samedi 27 avril, que nous avons annoncée par erreur sur nos convocations comme devant avoir lieu à 9 heures du matin, se tiendra à 14 h. 15 de l'après-midi, la matinée du samedi étant en effet réservée aux membres du Conseil d'administration.

Nos camarades comprendront que, dans les circonstances présentes, ceux qui se déplaceront séjourneront à Paris moins longtemps que de coutume.

D'autre part, comme il ne saurait être question d'apporter pour le moment des changements dans les diverses branches d'activité de notre Association, les discussions qui ont lieu d'habitude dans les réunions préparatoires en seront d'autant abrégées et les membres de l'Union auront le loisir, le samedi après-midi, en réunion amicale, et le dimanche matin lors de l'Assemblée statutaire, de discuter de la marche de notre Association, dont seule les intérêts principaux doivent être retenus.

La Flamme. — Nous rappelons également que le dimanche 28 avril à 18 h. 30, l'Union ranimera la Flamme. Nos camarades présents à l'Assemblée pourront se rendre à l'Arc de Triomphe à 18 heures. Réunion sur le terre-plein, côté Avenue Wagram.

LA MORT D'EDOUARD BRANLY ET LES AVEUGLES

La nouvelle de la mort du grand savant Edouard Branly a retenti douloureusement, non seulement dans notre Pays mais dans le monde entier et, malgré les heures de guerre que nous traversons, des funérailles nationales lui ont été faites.

Il n'est pas dans nos intentions d'apprécier ce que fut l'œuvre de ce grand physicien et, afin d'éviter tout jugement que l'on pourrait croire un peu chauvin, nous rappellerons seulement la dépêche que Marconi adressa, quand il fit sa grande expérience de transmission entre Calais et Douvres, pour rendre hommage à Branly de sa découverte à laquelle il devait en grande partie la réussite de cette application de la T. S. F. où, avec son esprit inventif, il devait révolutionner le monde.

C'est justement cette T. S. F. qui nous intéresse particulièrement nous, aveugles, qui vivons dans le domaine des sons et pour qui toute communication extérieure devient infiniment précieuse. Quelle somme de reconnaissance ne devons-nous pas avoir envers Branly qui fut à l'origine de cette merveilleuse invention. Les voyants ne se rendent pas compte de ce qu'est pour nous, au lever du matin, le résumé des nouvelles des journaux, des informations de toutes sortes et si, comme disait Lord Northcliffe : « un journal qui n'est pas sur la table du breakfast est un journal mort », le journal de la radio est de la vie pour nous. La T. S. F. a pour les aveugles la valeur de l'appareillage chez un autre mutilé et, si les Pouvoirs Publiques ne l'ont pas compris, ce que nous regrettons vivement, cela ne nous empêche pas de nous y intéresser particulièrement, et c'est pourquoi nous tenons à adresser au grand Français Edouard Branly l'hommage de notre admiration et de notre gratitude.

H. AMBLARD.

L'ESPRIT DE GUERRE

La guerre passe, cette guerre étrange à laquelle nous ne nous attendions pas et dont le développement, quel qu'il soit, ne doit pas maintenant nous surprendre, mais au contraire nous trouver prêts à riposter.

Pour cela, nous devons nous préparer à toute éventualité et créer cet esprit de guerre qui doit animer tous ceux qui, comme nous, à l'arrière, attendent en faisant de leur mieux pour aider d'une façon quelconque à la victoire définitive. C'est le rôle des Associations d'Anciens Combattants et, sans qu'il y paraisse, elles ont là beaucoup à faire pour garder dans notre Pays cet esprit qui doit correspondre à celui qui règne sur le Front des Armées. Tout, dans nos Associations, doit tendre à un seul but, et toutes les restrictions que des Groupements s'imposent, tout ce qui pourrait paraître une diminution d'activité, doit être compris des Anciens Combattants.

Dans notre U. A. G., cette diminution de vitalité peut être assez apparente, mais le Conseil d'Administration et le Bureau ne se sont pas moins préoccupés des intérêts vitaux de l'Association, et remettant à plus tard les détails, gardent fermement en mains les destinées du Groupement.

Notre Maison ne fonctionne pas, mais la bibliothèque subsiste et l'Assemblée Générale se tiendra rue Blanche. Nos Sections Régionales et Départementales ne recevront pas la visite des délégués du Bureau de Paris qui assure chaque année la liaison, mais elles tiendront quand même leurs Assemblées et les camarades se seront, comme d'habitude, retrouvés. Rien, dans l'Association, n'est en fait diminué. La volonté d'aboutir à la fin de ce conflit nous tient en éveil et l'U. A. G. sera prête au premier signal à reprendre la vie ordinaire dans tous ses moindres détails, comme dans ses plus grandes entreprises, ceci nous en sommes certains car nous avons et aurons eu l'esprit de guerre, indispensable en ce moment. Le communiqué dit bien en effet : « rien à signaler » mais, ce soir, le jour tombe là-bas dans l'Est, la nuit envahit le bois qui se remplit de bruits mystérieux, alors la patrouille commence, des hommes jeunes et vigoureux, les nerfs tendus, vont affronter l'ennemi, — nous avons connu ces moments, — il y aura peut-être des blessés, peut-être l'un d'entre eux aura donné sa vie, on comptera peut-être aussi un nouvel aveugle de guerre. C'est à toutes ces choses que nous devons penser, en gardant dans nos Associations l'esprit de concorde et de détermination qui doit amener le Pays à une victoire définitive.

H. AMBLARD.

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Madame Estienne, de Six-Fours-la-Plage (Var), nous font part de la naissance de leurs deux petits-fils Claude, né le 12 Décembre 1939 et Jean-Claude, le 28 Février 1940.

Notre camarade Hassem Ben Salem Kraïem, de Teboulba (Tunisie), nous fait part de la naissance de son neuvième enfant, Mustapha, le 5 Février 1940.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Cado, de Lanester (Morbihan), nous fait part du mariage de sa fille Mélanie avec M. Le Rouzic Joseph, célébré le 24 Juin 1939 et celui de sa fille Françoise avec M. Charles Le Berre, le 6 Janvier 1940.

Notre camarade Le Goff, de Gourin (Morbihan), nous fait part du mariage de son fils Pierre, actuellement aux Armées, avec Mademoiselle Anita Caugaut, célébré le 6 Mars 1940.

Notre camarade Doudard, de Montertelot (Morbihan), nous fait part du mariage de sa fille Marguerite avec M. Pierre Perrichot, célébré le 25 Mars 1940.

Notre camarade Foubet Georges, de Yvrecheux (Somme), nous fait part du mariage de sa fille Andrée avec M. André Ritaine, actuellement caporal au 23^{me} R. T. A., célébré le 24 Février 1940.

Madame Bidaud, veuve de notre camarade Bidaud, nous fait part du mariage de son fils Georges avec Mademoiselle Charpentier, célébré le 28 décembre 1939.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Simon Pierre, de Petit-Quevilly (Seine-Inf.), décédé le 20 Février 1940, à l'âge de 62 ans.

Né le 28 Juin 1878 à Grenville (Seine-Inf.), soldat au 1^{er} Régiment d'Artillerie à pied, notre camarade fut blessé en service commandé le 18 Octobre 1915. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, il laisse trois petits enfants.

De notre camarade Thévenin Gilbert, de Saint-Léopardin-d'Augy (Allier), décédé le 9 Mars 1940, à l'âge de 57 ans.

Né le 1^{er} Décembre 1883, soldat au 13^e Chasseurs Alpins, notre camarade était réformé à 190 % art. 10 et 12 pour cécité et blessures multiples. Il laisse une veuve.

De notre camarade Bidau Jean, de Cinq-Cantons-Auglet (Basses-Pyrénées), décédé le 26 Mars 1940, à l'âge de 56 ans.

Né le 17 Avril 1884, soldat au 249^e d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 27 Mai 1916 à Ligny-en-Barrois. Réformé à 180 % pour cécité et amputation du bras droit, Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et trois enfants.

De la femme de notre camarade Bugnet, de Decines (Isère), décédée le 20 Décembre 1939, à l'âge de 60 ans.

De la femme de notre camarade Lebrun Georges, de Massy (Seine-et-Oise), décédée le 11 Mars 1940, à l'âge de 47 ans.

Du père de notre camarade Ahmed ben Mohamed Tliba, de Menzel-Djemil (Tunisie), décédé le 26 Février 1940, à l'âge de 90 ans.

De la mère de notre camarade Billoud, de Nice, décédée le 25 Janvier, dans sa 85^e année.

De la belle-mère de notre camarade Cadot, de Lanester (Morbihan), décédée le 1^{er} Février 1940.

Du beau-père de notre camarade Bazas Jean, de Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne), décédé le 14 Février 1940, à l'âge de 76 ans.

De la mère de notre camarade Soulié Michel, de La Draperie (Corrèze), décédée le 14 Mars 1940, à l'âge de 80 ans.

Du père de notre camarade Verdier, de Montpellier (Hérault), décédé le 20 Mars 1940, à l'âge de 75 ans.

Du beau-frère de notre camarade Desgrippes, de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), décédée le 12 Mars 1940, à l'âge de 42 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1940

Cotisations volontaires. — Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement : Beaudufé, 10 fr. ; Deschamps, 30 fr. ; Correger, 10 fr. ; Duffaut, 10 fr. ; Cluze, 10 fr. ; Moreau A., 10 fr. ; Delaunay H., 10 fr. ; Dupuy P., 10 fr. ; Derunder, 50 fr. ; Sauvage, 15 fr. ; Boudra, 10 fr. ; Bordier, 5 fr. ; Olivet, 10 fr. ; Camerle, 10 fr. ; Demontpion, 10 fr. ; Girou, 5 fr. ; Delahaie, 20 fr. ; Barde, 5 fr. ; Coudrai, 5 fr. ; Ducornet, 5 fr. ; Renoux, 10 fr. ; Moret, 5 fr. ; Laurent E., 15 fr. ; Kerrien, 10 fr. ; Cressent, 5 fr. ; Cizeron, 5 fr. ; Feutré, 15 fr. ; Fourrer, 10 fr. ; Thiriet, 20 fr. ; Mauduit, 10 fr. ; Quehen, 10 fr. ; Goebel, 10 fr. ; Josse, 5 fr. ; Goudailler, 10 fr. ; Guillien, 5 fr. ; « La Pauvre Misère », 20 fr. ; Delmas L., 10 fr. ; Peltier, 10 fr. ; Peligry, 5 fr.

Cotisations. — Meyer J., Beaudufé, Guenivet, Vasseur, Valdant, Deschamps, Correger, Vilain, Debout, de Witte, Perrais, Cluze, Moreau A., Curé, Malesieux, Maumont, Gerbelli, Garnier A., Rouhaud, Grimm, Layec, Lacotas, Viard-Gaudin, Jamet, Dunié, Duffaut, Deboulet, Philippe, Martin G., Dessenne, Ducrot, Dupuy P., Morand, Belleret, Tau-riac, Grosjean, Lerousseau, Leuzy, Cabrillac, Maros, Couesnon R., Seguela, Bouisson, Chabbert, Drion G., Karli, Prevost A., Lacombe, Johannsen, Olivet, Bordier, Boudra, Sauvage, Fauque, Delaunay H., Pierre M., Tourneux R., Camerle, Flandre, Demontpion, Girou, Thomas, Delforge, Jeanmiard, Horlon, Lescalier, Beguin, Arona Marigor, Douris, Delahaye, Guillenjouan, Portebois, Gentel, Fruit, Auffret, Forgues, Burnier, Daridan, Julio, Barde, Lemarchand, Le Goff, Laclau, Coudrai, Ducornet, Renoux, Sussillon, Mazeaud, Millereau, Moret, Brunet, Hautier, Guillemain M., Laurent E., Kerrien, Vilette, Levesque, Lappe, Bouix, Albert H., Vendeville, Honoré, Renauld, Lannes, Beucher, Lescadieu, George L., Spinetta, Renaud C., Massot A., Cressent, de Chatillon, Cizeron, Poulain, Delage, Martin M., Affre, Roussigné, Piette, Feutré, Gaultier, Gautier J., Morizet, Fourrer, Laloit, Thiriet, Barbe, Le Burlout, Polette, Prevel, Nicolas A., Greard, Bayle, Chartier, Rouvreau (rachat), Mauduit, Quehen, Dumontet, Charles G., Dumont, Gauchet, Courty, Kolb, Bailly, Berthet, Goebel, Josse, Goudailler, Seebacher, Schneider, Briel, Garnaud, Dupont J., Gravet, Barday (rachat), Lapotre, Gironnet, Féret, Juif, Popoff, Paradis, Guillien, Lecaudey, Bozellec, Chanteclair, Verdier, Blaise, Gautier A., Arnould E., Millet, Delmas L., Brossard, Crepin, Roche A., Parent A., Rousseau L., Mondoloni, Peltier, Donizel, Houard, Bloch, Dubreuil, Feu-gray, Boyer P., Burgard, Guihard, Pelegry, Lelée, Eiselé, Mangard, Besnard.

ASSEMBLEES DE NOS SECTIONS

Départementale de la Haute-Garonne

La Section de la Haute-Garonne s'est réunie en Assemblée annuelle le dimanche 7 Avril, à 10 h. du matin, au Grand Café du Théâtre, 1, Place du Capitole, Toulouse (Haute-Garonne).

Départementale des Bouches-du-Rhône

L'Assemblée annuelle de la Départementale des Bouches-du-Rhône s'est tenue le dimanche 7 Avril, à 10 h. du matin, au Grand Café Noailles, 1, Boulevard Dugommier, à Marseille.

Départementale des Alpes-Maritimes

La Départementale des Alpes-Maritimes tiendra son Assemblée annuelle le jeudi 11 Avril prochain, à 14 h. 30, Salle Brea, à Nice. En raison des événements il n'y aura pas cette année de Banquet.

Départementale du Tarn

La Départementale du Tarn informe les camarades de la Section que l'Assemblée annuelle aura lieu, à Albi, le dimanche 14 Avril prochain.

Départementale de la Seine-Inférieure

Les camarades de la Section sont avisés que la Départementale de la Seine-Inférieure tiendra son Assemblée annuelle le dimanche 5 Mai, à Rouen.

Groupement Régional du Nord

Le Secrétaire de la Section du Nord informe les camarades que l'Assemblée annuelle aura lieu le dimanche 5 Mai, à 14 heures précises, Salle du Conservatoire de Musique, Place du Concert, à Lille.

Cette réunion, qui suivra celle de Paris de huit jours, sera, de ce fait, d'information toute récente et présentera, dans les circonstances actuelles, un intérêt particulier, aussi le Comité espère-t-il que les camarades viendront nombreux.

Il n'a pu être envisagé cette année de déjeuner amical, à notre grand regret.

Léon MURET.

Régionale de l'Ouest

Les camarades de la Loire-Inférieure, de la Vendée et des Deux-Sèvres sont informés que la réunion de la Régionale de l'Ouest aura lieu à La Roche-sur-Yon, le dimanche 19 Mai. Une circulaire leur précisera en temps utile le lieu de la réunion, ainsi que l'heure qui sera subordonnée à l'heure d'arrivée des principaux trains.

Régionale de Limoges

La Régionale de Limoges tiendra son Assemblée annuelle le 19 ou le 26 Mai prochain. La Section convoquera directement ses membres par circulaire.

A la Départementale des Bouches-du-Rhône

La Départementale des Bouches-du-Rhône informe ses membres qu'une réunion amicale a lieu le dernier samedi de chaque mois, de 15 heures à 18 heures, à son siège, Grand Café Noailles, 1, Boulevard Dugommier, Marseille, sauf pendant les mois de Juillet, Août et Septembre.

Les camarades de passage à Marseille sont cordialement invités à ces réunions.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 1940

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Favret, Guillam, Izaac, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Céré-Labourdette, Courteix.

Dallet, Derunder, Grillet, Lauté, Malgat, Muller, Noireaux, Roy G., Satgé.

Excusés : Bloncourt, Cabasson, Fauvel, Laffargue, Leveau, Nicolaï, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

au *Président* : Scapini ;

au *Secrétaire Général* : Laffargue, Nicolaï ;

à *Favret* : Cabasson.

Assistaient également à la séance : MM. Bloch et Iweins, membres du Comité d'Action.

En ouvrant la séance, le Président évoque les vides qui viennent de se creuser dans nos rangs et rappelle que M. de Traversay était présent à notre dernière réunion. Il adresse l'hommage ému du Conseil à sa famille, ainsi qu'à celle de notre camarade Lagarde dont la disparition a été ressentie par tous.

Il fait part aussi aux administrateurs de la disparition de M. Wallut, qui fut un fidèle bienfaiteur de l'Union.

Il souhaite ensuite la bienvenue à notre camarade Dallet qui siège pour la première fois en qualité d'administrateur. Celui-ci, en quelques mots, exprime à ses collègues du Conseil ses remerciements et leur fait part de son désir de collaborer à l'action de l'U. A. G.

On passe ensuite à l'adoption du procès-verbal de la dernière séance. A ce propos, Bloncourt demande une rectification au sujet de la radiation d'Evrat.

Il ne veut pas tenir compte des discussions d'ordre personnel, et ne retient que l'attitude d'Evrat, indiquée par Muller à propos de la situation diplomatique et militaire. Il est d'avis que, sur ce point particulier, une telle attitude soit blâmée, mais ne s'associe pas à une mesure de radiation dans l'esprit où elle est demandée.

Le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

Après quelques explications sur les ressources de l'Union, la situation financière de Janvier est adoptée à l'unanimité.

3) *Election de deux administrateurs*. — Le Conseil est appelé à élire deux administrateurs en remplacement d'Evrat et de Lagarde.

La liste des candidats s'établissait de la façon suivante : Mathieu, Sibiril, Eiselé, Olivier, Almey, Brebion, Mulsant, Couesnon, Philippe.

Votants : 28. Ont obtenu : Couesnon : 25 voix ; Sibiril, 20 ; Mathieu, 7 ; Philippe, 3 ; Almey, 1.

Les camarades Couesnon et Sibiril ayant obtenu la majorité sont nommés membres du Conseil d'Administration.

Allocations aux aveugles ayant eu leur pension supprimée. — Le Conseil renouvelle l'allocation accordée l'année dernière aux aveugles ayant eu leur pension supprimée :

à Borie François, Aulnay-sous-Bois (S.-et-O.) 1.000 fr.

à Frammery Paul, Bomy (P.-de-C.), 2 enfants mineurs 1.200 fr.

à Fargeot Raymond (bi-manchoth) 4.000 fr.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

Chanteclair Louis, 14 bis, rue aux Fées, Langres (Haute-Marne),

100 % art. 10, titre définitif, Carte du Combattant, Statut.

Popoff Stephan, Lotissement « Les Muriers », Allauch (B.-du-Rh.),

100 % art. 10, titre provisoire, Carte du Combattant, Statut.

Ces camarades remplissant les conditions sont admis à l'U. A. G., le premier en qualité de membre titulaire, le deuxième comme membre temporaire.

Le Conseil est appelé à accepter le legs particulier qui nous est fait par Wallut, un de nos fidèles bienfaiteurs.

Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires de M. Raymond Wallut, demeurant en son vivant à Bruyères-le-Châtel (S.-et-O.), où il est décédé le 28 janvier 1940, par lesquelles il lègue par testament olographe fait à Bruyères-le-Châtel le 29 mai 1935, aux Aveugles de Guerre, Président M. Scapini, député, 25, rue Ballu, une somme de 50.000 francs, nette de tous frais.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'accepter ces dispositions testamentaires sous bénéfice d'inventaire et sous réserve de l'autorisation préfectorale et, quant aux fonds à provenir du dit legs, de les employer en secours immédiats aux Aveugles de Guerre, conformément à l'art. 1^{er} des Statuts de l'Association, donner tous pouvoirs à son Trésorier pour encaisser le legs au nom de l'Union des Aveugles de Guerre, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Assemblée Générale. — Le Bureau désirerait tenir cette année son Assemblée Générale statutaire. Il ne saurait être question de donner un éclat particulier à cette réunion ni de tenir plusieurs Commissions les discussions de vœux devant cette année être évitées.

Il est proposé d'avoir une réunion amicale le samedi 27 Avril et de tenir l'Assemblée statutaire le dimanche 28 Avril, à 9 h. 15 du matin.

Le Conseil partage cette manière de voir. Dallet demande à ce propos si les Sections doivent se réunir comme d'habitude avant l'Assemblée ou, n'ayant pas à émettre des vœux, après l'Assemblée Générale, afin de faire un compte rendu aux camarades.

Il est décidé qu'une circulaire sera envoyée aux Présidents de Sections, leur laissant toute latitude pour l'organisation de leur réunion annuelle. Il est entendu également qu'en principe les membres du Bureau ne se rendront pas dans les Assemblées de Province.

Izaac demande qu'après l'Assemblée, le Conseil d'Administration élise immédiatement son Bureau ; ceci éviterait la réunion d'un Conseil quinze jours après et donnerait de suite les pouvoirs au Bureau.

Cette suggestion est acceptée. Il est demandé que, dans le cas où les Administrateurs de Province ne pourraient assister à l'Assemblée, ils puissent voter par correspondance. Le Conseil approuve cette façon de procéder à l'unanimité, sauf Muller.

Le Président fait devant le Conseil un exposé des relations extérieures de l'Union. Il rappelle d'abord la motion du Conseil de l'U.A.G. en date du 13 Janvier dernier, tendant à la conciliation entre les Anciens Combattants, l'accueil fait par l'U. F., les accusés de réception de l'U. N. C. et de la Confédération ; tous les documents pouvant éclairer les Administrateurs sont lus.

Il résulte que, ne trouvant pas l'esprit de conciliation espéré, le Bureau a démissionné de la Confédération, comme le dernier Conseil lui en avait donné le pouvoir. L'Union restera à l'écart des discussions qui pourront survenir.

Le Conseil approuve l'action du Bureau.

Il est procédé au tirage au sort des noms des candidats au renouvellement partiel du Conseil d'Administration afin d'établir le Bulletin de vote.

La liste est ainsi constituée : Philippe, Scapini, Couesnon, Conan, Eiselé, Dallet, Mulsant, Laffargue, Almey, Courteix, Sibiril, Brusson, Mathieu, Lefebvre G., Nicolai J., Satgé, Brébion, Olivier.

Le Bureau informe le Conseil de ce qui a été fait pour connaître les quelques nouveaux Aveugles de Guerre, être en contact avec eux et exercer l'action morale de l'Union. Les Administrateurs sont d'avis que notre Association marque un intérêt particulier pour les jeunes camarades, et votent un crédit de 15.000 fr. pour les premières dépenses permettant d'assurer avec eux quelques relations amicales.

On acceptera les nouveaux blessés à l'Union à titre provisoire.

Il est parlé de la rééducation. Les Administrateurs sont d'accord avec le Bureau pour que le siège de l'Union soit transféré, en cas de nécessité, dans un centre important où il puisse fonctionner avec grandes facilités et efficacité. Un crédit de 50.000 fr. est prévu pour ce fonctionnement.

Le Secrétaire Général indique quelle est la situation des camarades à Bouleville, cet Etablissement étant menacé de fermeture temporaire. Le Bureau fera une démarche à l'Office.

Le Comité d'Accueil et d'Action des Anciens Combattants de Paris et du Département de la Seine, qui s'occupe des permissionnaires, ayant sollicité l'Union, le Conseil vote à ce Comité une souscription de 2.000 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

AVIS DIVERS

Serais acheteur Vélocar d'occasion modèle confort.
Faire offre au camarade BELLERET Louis, COSSONAI, BESAIS-LE-FROMENTAL (Cher).

A. LACOTAS, chez A. BALLANS & C^o, 132, Quai des Chartrons, BORDEAUX (Gironde), fait offre :

Bordeaux rouges :

| | |
|---|----------|
| Château Millets Portets 1937, le litre..... | 5 fr. 50 |
| Château du Gazin Fronsac 1937, le litre..... | 6 fr. 25 |
| Château Ferrandat Saint-Emilion 1937, le litre..... | 6 fr. 25 |
| Château Grand Puy Lacoste Pauillac 1937..... | 8 fr. »» |

Bordeaux blancs :

| | |
|--|----------|
| Château Millet Portets (Graves) 1934 (exceptionnel) à. | 6 fr. 25 |
| Château Clarens Cadillac 1934 (moelleux)..... | 6 fr. 25 |
| Cru de Saint-Jean Barsac 1934 (liquoreux)..... | 9 fr. 75 |

Ces prix au litre nu, départ Bordeaux. Expéditions en fûts consignés : barriques, demis, quarts ou huitièmes.

Echantillons sur demande.

**

Pour trousseaux, achats toile et lingerie, notre camarade PETIT-DIDIER nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré. Livraison franco 5 % d'es-compte. Demander échantillons. S'adresser directement à M. PETIT-DIDIER, 118, rue Marietton, LYON (Rhône).

RECTIFICATION D'ADRESSE

MALGAT, 5, rue Dulaure, Paris (20^e).

LISTE DE DONATEURS

M^{me} Fischer, Paris, 10 fr. ; M^{me} Barbezier, Poussan (Hérault),
30 fr. ; M^{me} Gaulon, Paris, 2.000 fr. ; M. Simon Zagdoun, Le Caire,
200 fr. ; M^{me} de Freycinet, Paris, 100 fr. ; M. Varin, Guethary (Basses-
Pyrénées), 20 fr.

DON AVEC AFFECTATION
POUR LA « MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE »

Notre camarade Courty, 50 fr.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire
SCAPINI, Président honoraire
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire
FAVRET, Secrétaire général honoraire
CONAN, Secrétaire général honoraire
AMBLARD, Secrétaire général honoraire

Conseil d'Administration

Président : CONAN
Vice-Présidents : FAVRET, GUILLAM, IZAAC
Secrétaire général : AMBLARD
Trésorier : Gaston L'EVESQUE

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COUESNON, COURTEIX, DALLET, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, LAFFARGUE, LAUTÉ, LEVEAU, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI, SIBIRIL

Comité d'Action

| | |
|--|--|
| M ^{lle} Arbel, <i>Vice-Présidente honoraire.</i> | M. Auterbe, <i>Directeur à la Compagnie « L'Union ».</i> |
| † <i>Président</i> : M. de Traversay. | M ^{me} du Bos ; |
| <i>Vice-Présidentes</i> { M ^{me} Contamin. | M ^{me} Broquin ; |
| { M ^{me} L'Evesque. | M. de Chaumont-Quitry ; |
| | M. Chepfer ; |
| | M ^{me} Chevalier ; |
| <i>Secrétaires</i> { M. Bloch, <i>adjoint au Trésorier</i> ; | M ^{lle} Jalagnier ; |
| { M. Iweins, <i>Secrétaire du Comité d'Action.</i> | M ^{me} Lévy-Weis ; |
| | M. Julien Mayer. |
| | Colonel de Traversay. |

